



Fédération Française de Tir

Ligue de Tir d'Alsace

Siège :

Maison des Sports

Ligue Régionale de Tir d'Alsace

4, rue Jean Mentelin B.P.95028

67035 STRASBOURG Cedex 2

☎ 03.88.29.55.18 📠 FAX 03.88.30.18.46

A TOUS les CLUBS de TIR

Membres de la Ligue de Tir d'Alsace.

OBJET : Assemblée Générale 2020.

Strasbourg, le 19 octobre 2022.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, le Président et le Comité Directeur convoque l'ensemble des Clubs de Tir d'Alsace, membre de la L.T.A. en :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ces assises se tiendront :

Samedi 19 novembre 2022

MAISON des SPORTS du BAS-RHIN

Rue Jean Mentelin

67000 STRASBOURG

GPS : 48 .577024-7.703786

Accueil et élargement 14 heures.

Pensez à venir suffisamment tôt afin de pouvoir trouver une place de parking (voir supermarché à 5 minutes)

Début des travaux 14 heures 30.

La présence de tous les membres est obligatoire.

Rappel :

- votre club, membre de la LTA doit être à jour de ses cotisations.
- vous pouvez déléguer un membre de votre association, muni d'un pouvoir (ci-joint) revêtu de votre signature, précédée de la mention : " BON POUR POUVOIR ".
- aucune dérogation ne sera accordée (Article 9 des Statuts de la LTA).

P.J. disponibles sur le site de la LTA : <http://liguetiralsace.fr/index.php?id=533>

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Compte rendu AGO2021.

Formulaire de pouvoir.

Hugues SENGER
Président de la LTA



IBAN : FR76 1670 5090 1708 7710 4504 303 – BIC : CEPARFP670
Registre des associations T.I. de Strasbourg sous Vol. XVII n° 92
SIRET : 332 375 724 00025 – APE : 9499Z